

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](http://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Société des ingénieurs ,élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Auteur(s)	Société des ingénieurs ,élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Adresse	Paris : [Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers], 1924-[1928]
Nombre de volumes	10
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-B
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Note	Autre titre : Bulletin de la société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-B
LISTE DES VOLUMES	1er Année. N°1. Avril 1924 1er Année. N°2. Juillet 1924 1er Année. N°3. Octobre 1924 2e Année. N°4. Janvier 1925 2e Année. N°5. Avril 1925 2e Année. N°6. Juillet 1925 2e Année. N°7. Octobre 1925 3e Année. N°8. Janvier-Mars 1926 3e Année. N°9. Avril-Juin 1926 4e Année. N°10. Janvier-Mars 1927

NOTICE DU VOLUME	
Auteur(s) volume	Société des ingénieurs ,élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Volume	2e Année. N°4. Janvier 1925
Adresse	Paris : [Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers], 1925
Collation	1 vol. (16 p.) ; 22 cm
Nombre de vues	24

Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-B (4)
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Thématique(s)	Histoire du Cnam
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	22/02/2022
Date de génération du PDF	23/09/2022
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-B.4

Note de présentation des revues des associations des élèves du Cnam

Le 7 mai 1908, les statuts de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers sont votés. Cette société a pour objectif d'être, d'une part, un intermédiaire entre les auditeurs et les professionnels et d'autre part, d'aider les auditeurs à combler leurs lacunes, en donnant par exemple des cours préparatoires ou en proposant un [Bulletin de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#). Celui-ci est rédigé par des professeurs du Cnam et des professionnels et propose de nombreux articles couvrant un large spectre des recherches scientifiques et techniques de l'époque.

En 1924, la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit également le jour au sein du Cnam. Celle-ci s'intéresse avant tout à faire connaître les élèves diplômés et à cœur leurs intérêts professionnels. Elle propose sa propre publication, le [Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#) où la vie de l'association et certaines activités Cnam sont présentées ainsi que quelques travaux.

En 1928, ces deux Sociétés, ayant des objectifs semblables, décident de conjuguer leurs efforts en s'unissant pour former la nouvelle Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers. L'année suivante leurs deux publications respectives vont elles aussi fusionner et ainsi donner naissance à la [Revue de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#). Avant tout tournée vers la vie de la société la première année, elle s'étoffe dès 1930 pour mettre en avant des avancées scientifiques et techniques et les équipes de recherches du Cnam. Paraît également dans ces années-là le [Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#), publication de quelques pages informant les auditeurs sur la vie de la Société.

L'union de ces deux sociétés ne semble pas satisfaire tout le monde puisque dès 1930 l'Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit le jour. En 1942, l'Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers (crée en 1908) reprend du service en s'émancipant de la Société créée en 1928.

Après une longue période sans parution le [Bulletin de l'Union des ingénieurs et de l'Association des anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#) voit le jour, né de la collaboration de l'Union des ingénieurs et de l'Association des élèves et anciens élèves. Organe de liaison entre les deux Sociétés, le Cnam et les auditeurs, il informe ces derniers des manifestations et cours proposés, mais est aussi un instrument pour faire connaître les travaux des ingénieurs et anciens élèves à la communauté scientifique.

Julie Sautel
Direction des bibliothèques et de la documentation, Cnam

179

8^e Ry 103-B

2^{me} Année.

JANVIER 1925.

N° 4.

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS

Élèves Diplômés,
Brevetés et Techniciens Supérieurs
du

Conservatoire National des Arts et Métiers

(Société des Ingénieurs et Spécialistes C. A. M.)



SIÈGE SOCIAL

au Conservatoire, 292, Rue Saint-Martin, Paris (3^e)



SOMMAIRE

Assemblée Générale annuelle. —

Assemblée Générale extraordinaire du 11 Janvier 1925. —

Rapport de la Commission de Censure. —

Avis de Réunions. —

Liste des nouveaux Membres. —

Bulletin Technique : Les compteurs kilométriques R. B. M. —

Echos du Conservatoire : Conférences publiques du Dimanche.

Institut de Technique Sanitaire. —



PRODUITS RÉFRACTAIRES
ÉTABLISSEMENTS
F. LABESSE

Société anonyme — Capital 7.000.000

PRODUCTION ANNUELLE : 100.000 tonnes.

Briques pour Hauts-Fourneaux, Fours à réchauffer, à puddler,
pour cubilots de fonderies.

Briques silice pour fours Siémens, Briques Dinas, teinte jaune,
pour très hautes températures, Briques de magnésie,

Briques pour fours à chaux, produits chimiques, salines, etc.

Briques vitrifiées pour dallages, coulis réfractaires,

Briques de source pour coulées d'acières, virolles,
tampons, sièges, etc.

CARRIÈRE DE TERRE RÉFRACTAIRE
à SÉZANNE (Marne) et à UZÈS (Gard)

SIÈGE SOCIAL ET COMMERCIAL :

60, Rue Saint-Lazare, PARIS

Téléph. : Trudaine 17-76, Inter. 119 Trudaine

Répertoire du Commerce Seine N° 193166.

USINES A

LORETTE (Loire) Téléph. 176 Saint-Chamond ;
LIVERDUN (Meurthe-et-Moselle) Téléph. 12 Frouard ;
SÉZANNE (Marne) Téléph. 28 ; UZÈS (Gard) Téléph. 17 ;
HAGONDANGE (Lorraine) Téléph. 5, HOMBOURG (Sarre).

BRANDT & FOUILLET

23, Rue Cavendish, Paris-19^e

R. C. Paris N° 64.903-64.904

AGENCES

Lille, Rouen, Nantes, Reims, Nancy, Bordeaux,
Toulouse, Marseille, Bruxelles, Barcelone, Alger

6 Usines spécialisées

TOUT L'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE HAUTE ET BASSE TENSION

Interrupteurs — Disjoncteurs — Réducteurs
Démarrateurs — Controllers — Coffrets blindés
Sectionneurs — Appareils de protection
Tableaux de distribution — Cabines
Postes de transformation — Stations centrales.

L'APPAREILLAGE AUTOMATIQUE

Pour pompes et compresseurs,
monte-charges et ascenseurs.
Pour machines-outils et toutes applications spéciales.

LES APPAREILS MAGNÉTIQUES

Electros de freins. Electros de levage et de manutention.
Trieurs, mandrins, embrayages,
presses et tables magnétiques.

LE SOUDAGE ÉLECTRIQUE

Machines à souder par points,
en lignes continues, en bout.
Machines à chaînes. Postes de soudage à l'arc.

LE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Tous appareils pour tous usages
domestiques ou industriels.

L'ÉCLAIRAGE RATIONNEL

Réflecteurs, Diffuseurs, Projecteurs.
Toutes applications à l'éclairage public ou privé.

Catalogues et Renseignements sur demande.

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LABORATOIRES

Les Établissements POULENC Frères

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 40 MILLIONS DE FRANCS

Siège social : Rue Vieille-du-Temple, 86 & 92, Paris

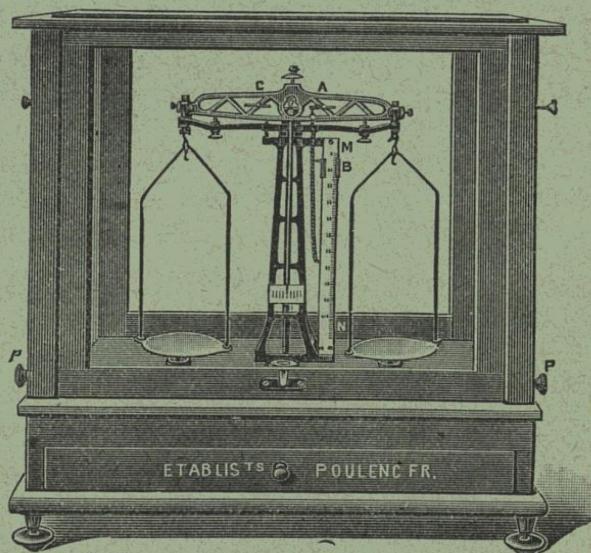
R. C. Paris 5386

PRODUITS CHIMIQUES PURS
pour Analyses

PRODUITS CHIMIQUES
Industriels

Ateliers de Constructions d'Appareils de Précision

63, Boulevard Richard-Lenoir (rue Pelée)



BALANCE A CHAÎNE sensible au dixième de milligramme

Verre Français marque "LABO"

Analyseur de M. E. GOUTAL pour le dosage du carbone
dans les combustibles, les métaux et alliages.

VERRERIE SOUFFLÉE ET GRADUÉE

POTENTIOMÈTRE — Calcimètre A. BERNARD
Obus Calorimétrique P. MAHLER, pour l'essai des Combustibles

Thermomètres de haute précision et Thermomètres ordinaires

USINES à VITRY-SUR-SEINE, THIAIS, MONTREUIL (Seine)

LIVRON, LORIOL (Drôme), LE POUZIN (Ardèche)

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS

Élèves Diplômés, Brevetés & Techniciens Supérieurs
du Conservatoire National des Arts & Métiers
(*Société des Ingénieurs et Spécialistes C. A. M.*)

Assemblée Générale annuelle

L'Assemblée Générale ordinaire a eu lieu, le 11 Janvier, au Conservatoire, Amphithéâtre A, sur convocation individuelle des Membres Titulaires confirmant l'avis paru dans le Bulletin du mois d'Octobre.

Avant l'ouverture de la séance, le Président explique le mode de vote au moyen de la double enveloppe et les formalités requises pour la validité des décisions qui vont intervenir.

I — Vote.

A 17 heures, il déclare la séance ouverte, donne lecture d'une lettre d'excuses du Vice-Président LAISSUS, et propose de commencer immédiatement le vote pour le renouvellement de trois Membres du Comité, conformément aux Statuts. Il en est ainsi décidé et, après nomination de scrutateurs, on procède au dépouillement des bulletins qui donne les résultats suivants :

Titulaires votants :	51	PÉROT :	47 voix.
		THUILLEUX :	46 voix.
		THIELLEY :	46 voix.
		BUGAT-PUJOL :	1 voix.
		<i>Bulletin nul :</i>	1
		<i>Bulletins blanches :</i>	3

Sont proclamés réélus Membres du Comité : PÉROT, THIELLEY, THUILLEUX.



II — Fonctionnement de la Société depuis sa création.

Les opérations de vote ayant pris beaucoup de temps, le Président ne fait qu'un court exposé du fonctionnement connu de la Société pendant l'exercice 1923-1924.

Il indique les résultats obtenus par notre Société : Moraux et matériels :

Les Ingénieurs et les Spécialistes du Conservatoire sont maintenant connus des Pouvoirs Publics, des Administrations, des Industriels.

Les Ingénieurs, les Élèves diplômés ou brévetés voient leurs titres reconnus, les premiers à l'Officiel, les autres par les Administrations qui établissent peu à peu l'équivalence de leurs diplômes ou brevets avec les titres décernés par les autres Ecoles. Tous les Anciens Elèves trouvent un accueil de plus en plus chaleureux auprès des grands Industriels dont plus de trois mille ont été touchés par des démarches, par le Bulletin ou autrement.

Les offres de situations deviennent de plus en plus nombreuses ; beaucoup de Membres de la Société en ont profité, quelques-uns à deux et trois reprises. Les anciens Élèves du Conservatoire sont de plus en plus recherchés, parce que, travailleurs acharnés, ils possèdent non seulement les qualités techniques, mais aussi les qualités morales encore plus nécessaires, parce que, au Conservatoire, il y a quelque chose de mieux que l'enseignement par correspondance appliquée ailleurs : L'enseignement par les cours du soir, qui est caractéristique de notre Etablissement National Supérieur.

A ce sujet, le Président rappelle que des emplois très importants lui ont été offerts, notamment par Monsieur Cournot et Monsieur de Gottrau, Membres Honoraire, mais que peu de postulants se sont présentés en temps utile ; il invite tous les Sociétaires qui désirent une situation à se faire inscrire au Service de Placement. Il donne la parole à notre camarade Lemelle qui recommande aux intéressés de ne pas hésiter à se faire connaître et à venir, le cas échéant, demander des renseignements complémentaires sur les offres affichées dans la vitrine. Cette invitation s'adresse particulièrement aux Camarades que leurs occupations retiennent loin du Conservatoire.

L'importance prise par le service des Offres et demandes d'emploi montre le rôle prépondérant de l'action syndicale dans un groupement qui, cependant, doit garder son rôle d'Association essentiellement amicale.

Les rapports avec la Direction et les Professeurs du Conservatoire sont excellents à tous points de vue. Monsieur le Directeur du Conservatoire a bien voulu autoriser notre Société

à apposer une vitrine près des laboratoires de Chimie de MM. les Professeurs Job et Fleurent ; il a présidé notre Banquet du mois de juillet dont le succès a eu le plus grand retentissement ; il a encouragé nos efforts en toutes circonstances. De même, les Professeurs nous ont aidé puissamment.

Notre Société a décerné un prix de mathématiques, organisé un Service de Consultations techniques, etc. Son Comité s'est réuni officiellement dix fois, et officieusement chaque semaine. Plus de mille lettres ont été échangées avec les Membres ou avec les personnes s'intéressant à la Société, le Président a reçu chaque jour les Membres qui désiraient lui causer, et dont le nombre s'accroît régulièrement. Le Bulletin se répand de plus en plus. Les réunions mensuelles sont fréquentées davantage. Aucune démission de membre n'a été reçue en 1924. La reconnaissance d'utilité publique est envisagée pour l'an prochain.....

III — Rapport du Trésorier sur l'exercice 1923-1924

Monsieur GIRAUD, Trésorier, donne ensuite lecture de son état des comptes et du bilan du dernier exercice. Il est vivement applaudi.

IV — Rapport de la Commission de Censure.

Monsieur MINOT, au nom de la Commission de Censure, lit le rapport des Commissaires aux Comptes qui se sont fait présenter la comptabilité et les pièces justificatives ; il demande à l'assistance d'approuver le bilan du Trésorier, et soumet un projet de bilan, élaboré avec M. SIMIER, Commissaire, pour l'année 1925. Notre camarade Simier prend la parole et demande de mettre aux voix une résolution tendant à féliciter notre camarade GIRAUD de sa gestion. Cette résolution est adoptée à l'unanimité. On en trouvera plus loin le texte, ainsi que celui du rapport de la Commission de Censure.

V — Nomination de Membres du Comité de Patronage, de Membres Bienfaiteurs et de Membres Honoraires.

Le Président propose de ratifier la nomination faite par le Comité de deux Membres du Comité de Patronage :

Monsieur PAINLEVÉ, Président de la Chambre des Députés, Président du Conseil d'Administration du Conservatoire.

Monsieur de MORO-GIAFFERRI, Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement Technique.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il propose de même de ratifier les nominations de Membres Bienfaiteurs et de Membres Honoraires faites par le

Comité, et de renouveler à celui-ci les pouvoirs qu'il a reçus précédemment à cet effet. Approuvé à l'unanimité.

VI.

Quelques explications sont ensuite échangées à propos de la publicité dans le Bulletin, des moyens d'accroître les rapports de bonne camaraderie et les rapports d'affaires entre les Membres.

Le Président remercie notre camarade CROQUIN d'avoir bien voulu mettre son Bureau à la disposition des Membres du Comité pour leurs réunions. Il remercie tous les Sociétaires de la confiance qu'ils lui ont accordée. Personne ne demandant plus la parole, il déclare terminée l'Assemblée Générale ordinaire.



Assemblée Générale extraordinaire.

La Séance est suspendue quelques minutes et le Président déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire ouverte.

On procède immédiatement à la ratification de la Nomination des Camarades BALLIN, MASSIOT et CROQUIN, appelés à faire partie du Comité pendant le cours de l'année 1924.

On procède à l'élection de trois nouveaux Membres du Comité ; sont présentés : MINOT
SIMIER
CORNILLE

Après le dépouillement des bulletins, on obtient les résultats suivants :

Votants :	51	Sont élus :	MINOT : 44 voix.
			SIMIER : 44 voix.
			CORNILLE : 42 voix.

La différence des voix va à d'autres Sociétaires.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire appelle ensuite la discussion du projet de modification des Statuts et du règlement intérieur. Les modifications aux Statuts consistent essentiellement à compléter l'article 2, puis à créer une catégorie nouvelle de Membres, celle des Membres correspondants, enfin à titulairiser comme Membres Fondateurs toutes les personnes ayant adhéré à la Société à la date du 11 janvier, elles sont approuvées à l'unanimité, après les explications fournies par le Président et dont notre camarade BUGAT-PUJOL se déclare absolument partisan.

Mais, comme ces questions soumises à l'Assemblée Générale extraordinaire du 11 janvier, et valablement approuvées par elle, peuvent donner lieu à des objections de la part de certains Membres absents ou prévenus trop tardivement, il est décidé qu'une seconde Assemblée Générale extraordinaire se tiendra au mois de mars et statuera définitivement sur les questions ayant fait l'objet de l'ordre du jour de la première.



Rapport de la Commission de vérification des Comptes

La Commission spéciale, sur la demande du Bureau, s'est réunie, le 2 Janvier 1925, pour vérifier les comptes qui devaient être soumis à l'Assemblée générale.

Le Trésorier lui a présenté les livres de comptabilité tenus à jour et les pièces justificatives des dépenses.

Après examen, la Commission a demandé que les dépenses relatives à l'établissement des bases de la Société fussent indiquées dans un chapitre spécial. Il en a été ainsi fait.

Le bilan de l'exercice 1924, établi tel que notre trésorier vient de vous en donner lecture se clôt par un excédent de 800 francs environ : 795 fr. 60 exactement.

C'est avec la plus vive satisfaction que la Commission a constaté le gros effort qui a été accompli pour mettre sur pied une comptabilité de forme commerciale qui cadre du reste parfaitement avec le caractère pratique de notre Société.

Le développement régulier de la Société des Ingénieurs C. A. M. témoigne, en outre, de la persévérance et du dévouement que notre Président et ses collaborateurs immédiats ont apporté dans l'exercice de leurs fonctions ; ce sont les résultats qu'ils ont obtenus en moins d'un an qui nous permettent aujourd'hui de vous présenter un projet de budget pour l'année 1925.

Dans ce projet nous avons tenu à cœur de limiter nos espérances bien qu'ayant la conviction qu'elles seront largement dépassées si chacun d'entre nous continue à faire auprès de ses camarades et amis la propagande nécessaire pour faire connaître notre Société ainsi que les avantages qui s'y rattachent.

Nous avons acquis l'assurance que de nouveaux Membres Bienfaiteurs viendront cette année s'intéresser à nos efforts.

Il nous est agréable de signaler, en passant, que c'est grâce à l'appui des premiers membres bienfaiteurs que notre Société a pu prendre son essor.

En ce qui concerne les recettes, nous escomptons un apport intéressant de la publicité faite dans notre Bulletin : le chiffre de 720 fr. inscrit à notre budget représente seulement la valeur des contrats du Bulletin n° 3.

L'excédent de 2000 fr. que nous avons prévu, doit donc être considéré comme un minimum qui viendra grossir notre fond de réserve et nous permettra, par la suite, d'envisager des œuvres de longue haleine.

En conséquence des résultats enregistrés à la suite des opérations qu'elle a effectuées, la Commission vous propose la résolution suivante :

« L'Assemblée Générale, après lecture du Rapport de la Commission de vérification des comptes, approuve le bilan de l'exercice 1924, donne quitus au Camarade GIRAUD, Trésorier, et lui adresse ses félicitations et ses remerciements pour le dévouement et la persévérance dont il a fait preuve dans l'accomplissement de ses fonctions. »

Bilan 1924

Recettes

Cotisations.	3.660,00
Membres bienfaiteurs.	2.000,00
Annonces.	300,00
	5.960,00

Dépenses

Banquet.	475,00
Prix au C. A. M.	100,00
Statuts.	308,00
Imprimés.	441,00
Bulletin.	2.382,65
Frais de correspondance.	381,80
S. enc. au progrès.	100,00
Frais de publicité.	101,75
Vitrine du C. A. M.	100,00
Divers.	300,00
Gratifications.	474,00
Solde.	790,60
	5.960,00

Projet de Budget 1925

Recettes

Cotisations de l'année (200×20)	4.000,00
Adhésions.	2.000,00
Droit d'entrée (5×100)	500,00
Membres bienfaiteurs.	1.000,00
Publicité dans le bulletin.	720,00
	<hr/>
	8.220,00

Dépenses

Bulletin (4 N°s).	2.000,00
Frais de rédaction.	250,00
Prix au C. A. M.	200,00
Cotisations à diverses Sociétés.	150,00
Primes et gratifications.	300,00
Fournitures de bureau et imprimés.	250,00
Affranchissements de correspondance.	400,00
Menus frais de déplacement.	
Imprévus.	300,00
Constitution de la réserve.	1.000,00
Dépenses exceptionnelles (Banquet, etc.).	750,00
	<hr/>
	5.600,00
Excédent à porter à la réserve.	2.620,00
	<hr/>
	8.220,00



Calendrier des Réunions

Les réunions du précédent trimestre ont obtenu le plus grand succès. Les conférences et les dîners mensuels sont suivis par un nombre croissant de Sociétaires. Nous tenons à rappeler que le dîner mensuel a lieu le 11 de chaque mois, au n° 11 de la rue Greneta, à 19 heures. Nous engageons nos camarades à ne pas manquer d'assister à ces dîners amicaux ou tout au moins de venir, sur le coup de vingt heures, y déguster un vieux moka et bavarder un peu, ce qui leur donnera un peu l'occasion de se créer des amitiés solides et des relations utiles.

11 Février — Diner mensuel, à 19 h., 11, rue Greneta. Prix : 8 fr., café et service compris.

22 Février. — **Réunion mensuelle**, au Conservatoire, à 15 h.
Conférence par Monsieur SIMIER : la Signalisation sur les Réseaux ferrés.

11 Mars. — **Diner mensuel**, à 19 h., 11, rue Greneta, 8 fr.
café et service compris.

22 Mars. — **Assemblée Générale extraordinaire**, au Conservatoire : Modification des Statuts. Les Membres de la Société recevront, en temps opportun, toutes indications utiles à ce sujet.



Liste des Nouveaux Membres

Comité de Patronage

Monsieur PAINLEVÉ, *Président de la Chambre des Députés,
Président du Conseil d'Administration du Conservatoire.*

Monsieur de MORO-GIAFFERRI, *Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement Technique.*

Membre Bienfaiteur

Monsieur LOFFET Georges, *O. I. P. Fondateur du Cours d'Enseignement Industriel*, 94, rue d'Amsterdam, 8^e

Membres Honoraires

Monsieur BOSSET Léon, *O. I. P. Secrétaire Général de la Société Nationale d'Encouragement au Progrès*, 31, Rue de Poissy, 5^e.

Monsieur BRANDON Raoul, ** Architecte du Gouvernement, Professeur à l'École Nationale des Beaux-Arts*, 1, Rue Huysmann, 6^e

Monsieur CUMINAL, *Sénateur, Membre du Conseil d'Administration du Conservatoire.*

Monsieur DAMOUR E., *Professeur au Conservatoire.*

Monsieur DE GOTTRAU, *Docteur-ès-Sciences, Chef des laboratoires de la Société des Automobiles Saurer*, rue de Verdun, Suresnes (Seine).

Monsieur A. GRANGER, *Professeur de Céramique au Conservatoire.*

Monsieur MILDÉ Ch. Maire du XVII^e Arr^t, Membre du Conseil de Perfectionnement du Conservatoire.

Monsieur SCHAEFFER Léon, Etablissements Labesse, 60, Rue Saint-Lazare, 9^e

Nouvelles Adhésions

MM. AGOUTIN René, rue de la Tour d'Auvergne, à Drancy (Seine-et-Oise.)

ALBERTINI Pierre, 10, rue de Vaugirard, 6^e.

ALEXANDRATO, 161, Avenue Michelet, Saint-Ouen (Seine).

ALLARD Camille, Chimiste, 46, Avenue du Val de Beauté, Nogent-sur-Marne (Seine).

ANDRÉ Pierre, 92, rue de Vanves, 14^e.

ANDRESON Jean, Dessinateur, 43, rue des Bourdonnais, 1^{er}.

ANTOINE Eugène, Représentant de la Maison Campistron et Listrem, Fabricants de Vitrines et Agencements de Magasins, 3, rue Frédéric Sauton, Ve.

BARREAU Maurice, Dessinateur, 5, rue Collette, 17^e.

BARRET Paul, rue Angélique, Antony (Seine).

BÉCHADE Alphonse, 10, rue Bourgeois, 14^e.

BLANC Henri, Comptable, 96, rue Montmartre, 1^{er}

BLANCHOT Albert, Céramiste, 32, rue Jean Jaurès, Choisy-le-Roi (Seine).

BOINET Jules, 29, rue Lantiez, 17^e.

BOIS Maurice, Employé de Commerce, 14, rue Rouget-de-l'Isle, Issy-les-Moulineaux.

BOS, 6^e Cie de Chars de Combat, Secteur Postal 22.

BORD Jacques, 3, rue de Prague, 12^e.

BOUSSAC Albert, 16 bis, rue de la Mairie, Bry-sur-Marne (Seine).

BOULDOIRES Jean, 54, rue Montmartre, 1^{er}.

BOUVYER Yves, Secrétaire Commercial aux Etablissements de Wendel, 9, rue du Mont-Dore, 17^e.

CARPENTIER, 7, rue Voltaire, Saint-Ouen (Seine).

CHAPY Jean, Ajusteur, 116, rue Gambetta, Suresnes. (Seine).

COINCHOT, 90, rue de Boileau, 16^e.

COLAS Pierre, Chef de Fabrication, 9, rue Bosio, Auteuil.

COULON Maurice, Conducteur de Travaux de la Ville de Paris, 39, passage de l'Elysée des Beaux-Arts, 18^e

COUOT Robert, 50, boulevard des Caillois, Poissy (S. et O.)

- MM. COURTY André, Dessinateur, 2, rue du Pré de l'Arche, Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).
- DAGE René, Expert-Chimiste près la Douane et le Tribunal de Commerce de la Seine, 228, Av. Daumesnil, 13^e. (M. V.)
- DELARUE Jean, Céramiste, 17, rue de Lévis, 17^e.
- DOITCHO Spiridonoff, 17, rue Pierre Nys, 11^e.
- DUPUIS Jacques, Ingénieur Opticien, 10, rue de Rouvroy, Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).
- ECKMANN Louis, 6, rue d'Angoulême, 11^e.
- FORTOUL Gustave, Dessinateur d'Etudes, 77, rue Chardon-Lagache, 16^e.
- FRIEDMANN Raymond, Electricien, 56, rue de la Convention, 15^e.
- GAUTIER Georges, Ingénieur au Service Technique des Etablissements Poliet et Chausson, 11 bis, cité Riverin, 10^e
- GROENÉ Jean, Ingénieur Electricien, 13, rue Notre-Dame des Champs, 6^e.
- GROSPERRIN Maurice, Contrôleur Technique détaché à Euskirchen, Secteur Postal 96.
- GUIMONT Louis, Mécanicien, 16, Quai de Passy, 16^e.
- HENNEQUIN André, Chimiste, 59, boulevard de Bellevue, Draveil (Seine-et-Oise).
- KOIRANSKI, 103, Avenue de la Reine, Boulogne-sur-Seine.
- DE JUNNEMANN Henri, Assurances, 11, rue Méchain, 14^e
- DE JUNNEMANN Jean, Chimiste de la Société des Ciments de Portland, à Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise).
- LE HIR, 81, rue Colbert, Colombes (Seine).
- HUBERT Marcel, Chimiste, 11, rue Camille Desmoulins, Cachan (Seine),
- LARRÉ Robert, Horloger, 123, rue Lannois prolongée, Levallois-Perret.
- LEBRUN Victor, 87, rue de Bagneux, Sceaux (Seine).
- LEDUC René, Ingénieur, 82, Avenue Edouard Vaillant, Pantin (Seine).
- LEIBOVICI Léopold, 28, Rue Marbeau, 16^e
- LENOBLE, 9, rue Ambroise Thomas, Argenteuil (S.-et-O.)
- LEPAILLEUR Jean, Représentant des Etablissements Siégel, Devantures et Étalages, 17, rue Grétry, Vanves (Seine).
- LÉVY, 2, passage du Charolais, 12^e
- LIZON Henri, Chimiste, 18, rue Saint-Lazare, 9^e.

- MM. MARCHEVAL J. 27, boulevard de Versailles, Suresnes (Seine).
MASSÉ Marcel, Mécanicien-Electricien, 68 bis, rue de Gravel, à Levallois (Seine).
MATHIOUDAKIS Constantin, Chimiste, 11, rue Descartes, 5^e.
MAX ELBERG, Ingénieur, 116, rue des Dames, 17^e.
MERCHEZ Gaston, Dessinateur, 147, Avenue du Président Wilson, Pré-Saint-Gervais (Seine).
MESLÉ André, Contrôleur-Traceur, 9, rue de la République.
MICHAUD Gabriel, Céramiste, 18, rue Sthrau, 13^e.
MILLET Pierre, Chef de Travaux à l'Ecole Pratique d'Industrie, Creil (Oise).
DE OLIVEIRA, Ingénieur Militaire du Brésil, 63 bis, rue de la Victoire, 9^e. (M. V.)
PEROT Pierre, Dessinateur, 71, boulevard de la Gare, 13^e.
PERRONE Joseph, Electricien, 12, rue des Partants, 20^e.
PERRIN Emile, 12, rue Camore, 7^e.
PERSONNE Frédéric, Ingénieur, 56, rue St-Dominique, 7^e.
PEYREBRUNE Henri, Dessinateur - Electricien, 19, rue Edmond Mocard, Alfort (Seine).
PIAN Raymond, Employé de Banque au Crédit National, 118, rue de Vaugirard, 6^e.
PIETTE Marcel, Chef de Service à la Soudure Autogène, 8, rue Hégésippe Moreau, 18^e.
PITAT Jacques, 49, rue du Goulet, Noisy-le-Sec (Seine).
POINSOT Robert, Chimiste, 51, rue Victor Hugo, Pontoise, (Seine-et-Oise).
PRAT Jean, 7, rue Lantiez, 17^e.
RADOUBÉ Ernest, Electricien, 8, rue du Pont aux Choux, 3^e.
REVILLON Georges, Chimiste, 37, boulevard Ornano, 18^e.
RIOUX Paul, Ingénieur des Arts et Métiers, Chef d'Atelier à la Cie des Chemins de Fer du Nord, 133, rue du Vieux Pont de Sèvres, à Billancourt, (Seine).
ROCHE Raymond, 276, Avenue Daumesnil, 12^e.
RŒKAERT François, Mécanique de précision, 13, rue Chevreul, 11^e.
ROUGERON, 31, rue du Commandeur, 14^e.
SALVETTE Maurice, Dessinateur Industriel, 9, rue Hélène, Noisy-le-Sec.
SIDOT Maurice, 233, rue Championnet, 18^e.
SIRVENTE, 1, rue Jeanne d'Asnières, à Clichy (Seine).

MM. TALLET Alphonse, 5, rue Langlier Renaud, La Plaine-Saint-Denis.

TESSON Paul, Electricien, 57, boulevard Saint-Marcel, 13^e.

THIÉRY Léon, 11, rue des Quatre Fils, 3^e.

THIBACUO Basile, 122, rue du Président Wilson, Levallois.

TISSANDIER Antoine, Agent Technique aux Automobiles Renault, 4, rue Boulitte, 14^e.

UNAL Victor, Professeur à l'Ecole Primaire Supérieure, Maison-Carrée, Alger (Algérie).

Mlle VARENNE Alice, 144, rue de Flandre, 19^e.

MM. VARIGAULT Roger, Ancien Elève de l'Ecole polytechnique, 18, rue Saint-Ferdinand, 17^e.

VAUCHEZ-PIA, 42, rue Poissonnière, 2^e.

VARGATU Nicolas, 39, rue de La Rochefoucauld, 9^e.

VANDENBUSSCHE Franz, 74, rue d'Hauteville, 10^e.

VAUTHIER Georges, 71, rue de Charonne, 11^e.

VEVERKA Joseph, 61, rue Mademoiselle, 15^e.



BULLETIN TECHNIQUE

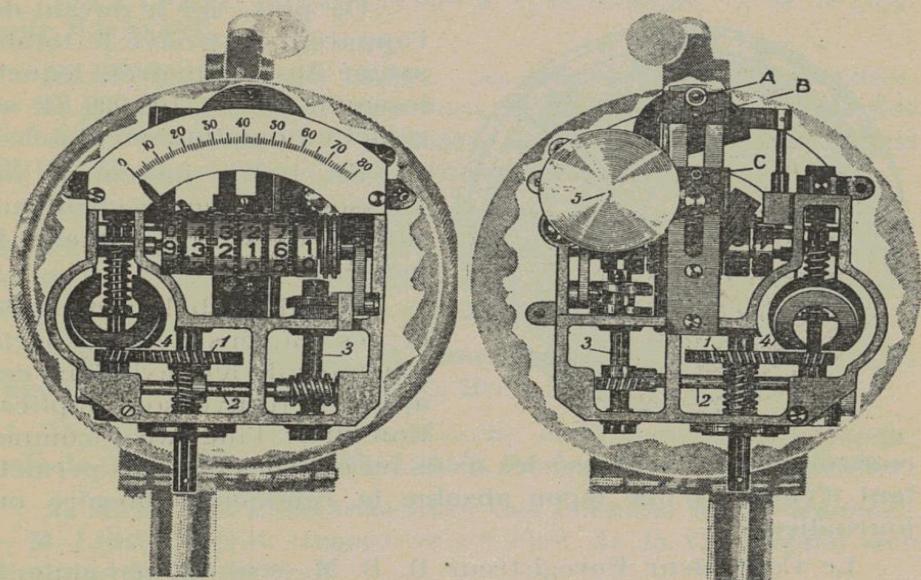
Les Compteurs kilométriques enregistreurs de vitesse

Le Centrôleur Enregistreur R. B. M., type B.

Devant le développement pris par les transports automobiles, il était nécessaire d'établir un appareil permettant un contrôle permanent aussi complet que possible, cela dans l'intérêt des usagers qui peuvent se rendre compte de l'utilisation de leur matériel, ensuite dans l'intérêt général.

Avec les voitures actuelles (camions ou touristes), il est assez difficile de limiter la vitesse. Quelques poids lourds comportent des régulateurs limiteurs de vitesse qui, en général, fonctionnent mal. Les voitures de touristes, elles, s'en rapportent à la sagesse du conducteur ; mais beaucoup de ces derniers, soit par nécessité, soit par inconscience, marchent à des vitesses exagérées qui, trop souvent, provoquent des accidents parfois très graves. Dès qu'un accident se produit, l'agent chargé de verbaliser est très embarrassé pour déterminer les

responsabilités, les témoins n'étant jamais d'accord sur la vitesse à laquelle marchait le véhicule. Si, au contraire, la voiture en question est munie d'un contrôleur enregistreur, il suffit de faire ouvrir l'appareil pour constater immédiatement à quelle vitesse roulait la voiture au moment précis de l'accident ; c'est du reste le moyen employé sur les locomotives.



Le contrôleur R. B. M. a été construit pour résister aux plus fortes trépidations ; toutes les pièces qui travaillent sont cémentées et trempées ; il enregistre dans les 2 sens de la marche ; il indique :

1^o Les temps de marche et d'arrêt ; 2^o Les vitesses moyennes ; 3^o La vitesse instantanée ; 4^o Les kilomètres parcourus.

Tous les renseignements ci-dessus sont enregistrés au moyen des trois stylets A. B. C. sur un disque en papier préparé chimiquement ; ce disque est divisé en 24 heures.

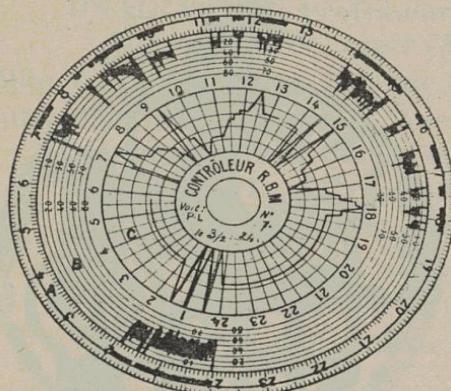
Le mouvement d'horlogerie qui entraîne le disque est étudié pour marcher pendant 7 jours ; néanmoins il est préférable de le remonter toutes les 24 heures.

Lecture du disque

Le disque comprend 3 parties indiquées par les lettres A. B. C. La partie A indique, au moyen d'un trépidographe, les temps de marche et d'arrêt, même si l'appareil, pour une cause quelconque, n'est plus relié à sa commande.

La partie B indique la vitesse horaire de 0 à 80 Kl.

La partie C indique les temps de marche (traits verticaux), les temps d'arrêts (traits circulaires), les kilomètres parcourus (l'espace compris entre chaque cercle correspondant à 2 kilomètres de parcours, soit 10 Kl. en montée et 10 Kl. en descente), les vitesses moyennes, c'est-à-dire les Kl. parcourus pendant la totalité des temps de marche.



De plus, sur le devant de l'appareil, se trouve le totalisateur des kilomètres, lequel, lorsqu'il atteint 100.000 Kl. se remet automatiquement à 0.

Un index indicateur de vitesses renseigne le chauffeur sur la vitesse à laquelle il marche.

En dehors de l'Automobile et des moyens de transports (chemins de fer, aviation) cet appareil trouve son application dans l'industrie comme contrôleur de machines ; les traits ou courbes obtenus permettant d'établir d'une façon absolue le rendement horaire ou journalier.

Le Contrôleur Enregistreur R. B. M. répond, par suite, à un besoin de notre époque ; il est appelé au plus bel avenir ; c'est pourquoi nous le signalons aux intéressés avec la conviction qu'il contribuera à résoudre le problème si important de la circulation dont se préoccupent les Municipalités.

Il est construit par MM. BOGNARD et Cie, 62, rue Barque, à Paris, 15^e, dont la Société des Ingénieurs C. A. M. a pu apprécier le sens pratique en matière de contrôle et d'enregistrement.



Echos du Conservatoire

Conférences Publiques du Dimanche, à 14 h. 1/2.

25 JANVIER. — Quelques considérations générales sur les Colonies françaises et sur leur mise en valeur. — M. LAVIT, Gouverneur des Colonies. — Présidence de M. DALADIER, Ministre des Colonies.

1^{er} FÉVRIER. — Quelques applications récentes à la télé-mécanique et à la T. S. F. de l'arc au mercure dans le vide. (Expériences). — M. DUNOYER, Professeur à l'Institut d'optique.

8 Février. — La Société des Nations et l'avenir de l'Europe. — M. Paul BONCOUR, Député, ancien Ministre. — Présidence de M. Paul PAINLEVÉ, Président de la Chambre des Députés.

15 FÉVRIER. — Les rayons X et la biologie. — M. le Docteur MAINGOT.

22 FÉVRIER. — Le violon : ses origines et sa construction. — M. Albert CARESSA, Président de la Chambre syndicale des facteurs d'instruments de musique, avec le concours de M. Alfred BRUN, Professeur au Conservatoire de musique.

1^{er} MARS. — La politique française du pétrole et des combustibles liquides. M. PINEAU, Directeur des essences et pétroles au Ministère du Commerce et de l'Industrie. — Présidence de M. RAYNALDY, Ministre du Commerce et de l'Industrie.

8 MARS. — L'emploi du charbon pulvérisé. — M. SOHM, Ingénieur en chef des mines de Bruay.

15 MARS. — La houille blanche et l'Exposition internationale de Grenoble. — M. CHAUMAT, Professeur au Conservatoire.

22 MARS. — L'électrification des chemins de fer français. — M. LEBOUCHER, Ingénieur en chef de la Compagnie des Chemins de fer du Midi.

29 MARS. — Les assurances sociales. (Organisation méthodique contre la dépopulation). — M. Louis MERLET, Avocat à la Cour d'Appel, ancien Commissaire du Gouvernement pour la discussion de la loi sur les Assurances sociales.

5 AVRIL. — Les secours les plus efficaces à donner aux asphyxiés. — M. R. LEGENDRE, Directeur de laboratoire à l'École des Hautes Études. — Présidence de M. J.-L. BRETON, Sénateur, Membre de l'Institut.

Visites-Conférences Publiques du Dimanche, à 10 h. du matin

25 JANVIER. — La récupération dans les fours métallurgiques. — M. GUILLET, Professeur de métallurgie et travail des métaux.

1^{er} FÉVRIER. — Le goudron et les colorants dérivés. — M. WAHL, Professeur de chimie appliquée aux matières colorantes.

15 FÉVRIER. — La mécanique Jacquard et les mécaniques actuelles. — M. DANTZER, Professeur de filature et tissage.

22 FÉVRIER. — Les appareils mesurant la puissance des machines. — M. SAUVAGE, Professeur de machines.

1^{er} MARS. — La chronométrie. — M. LEMOINE, Professeur de physique générale dans ses rapports avec l'industrie.

8 MARS. — Le matériel de l'huilerie. — M. FLEURENT, Professeur de chimie industrielle.

15 MARS. — Les fours de verrerie à bassin et les fours à pot. — M. DAMOUR, Chargé du cours de chauffage industriel et verrerie.

22 MARS. — La céramique moderne. — M. GRANGER, Chargé du cours de chaux, ciments et céramique.

Institut de Technique Sanitaire

La 2^e année scolaire a commencé le 20 Novembre 1924.

A la séance de rentrée, Monsieur de MORO-GIAFFERRI, Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement Technique, voulut bien déclarer combien le Gouvernement s'intéressait à l'avenir de cet enseignement si nécessaire de nos jours. Monsieur GABELLE exposa tout l'intérêt porté par lui à l'œuvre entreprise par M. le Docteur HEIM, Directeur de l'Institut. Celui-ci résuma les travaux accomplis l'an passé, montra le développement atteint par le dit enseignement que suivent, cette année, des hygiénistes de tous pays, et retraca le rôle considérable des techniciens sanitaires formés par l'Institut. Dans notre prochain Bulletin, nous ferons connaître les résultats des examens qui auront lieu prochainement.

M. le Trésorier se permet de rappeler aux Membres de la Société combien l'envoi rapide du montant de leur cotisation présente un grand intérêt en ce qui concerne la simplification de ses écritures. Il leur serait reconnaissant de s'en acquitter au plus tôt en lui envoyant la somme de vingt francs à l'adresse suivante : Monsieur Robert Giraud, 92, rue de Patay, Paris, XIII^e.

Le Gérant : P. BRONDER

Imp. P. Bronder, 15, rue des Carmes. — Paris.

BARBOTHEU & C^{IE}

FABRICANT D'INSTRUMENTS DE PRÉCISION

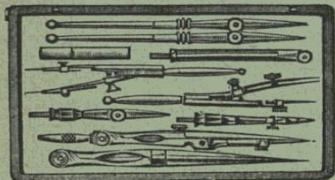
MAGASIN DE VENTE : 17, Rue Béranger, à PARIS

USINE : 97, Rue de la Jarry, à VINCENNES

Téléph.: Archives 08-89

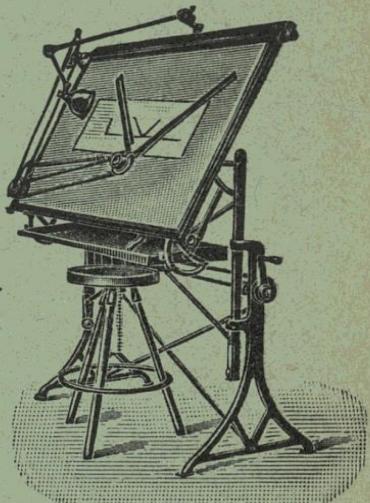
Chèque postal : 375-25

INSTRUMENTS DE MATHÉMATIQUES & DE DESSIN



FOURNISSEUR

DES PRINCIPALES
ADMINISTRATIONS
Guerre, Marine, Ponts et
Chaussées, Compagnies
de Chemin de fer, etc.

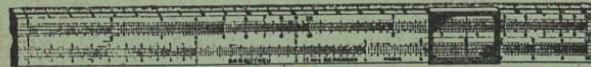


FOURNISSEUR

DES ÉCOLES SUPÉRIEURES Polytechnique, Centrale,
des Mines, Conservatoire, Arts et Métiers, Travaux publics, etc.

Fournitures Générales du BUREAU d'ÉTUDES

Table à dessin à hauteur et inclinaison variables
Brevetée S.G.D.G.



Division de précision RÈGLE A CALCUL Échelles

NOUVELLE RÈGLE A CALCUL UNIVERSELLE BARBOTHEU J. D.

APPAREILS DE NIVELLEMENT, ARPENTAGE ET TACHÉOMÉTRIE

— ENVOI FRANCO DES TARIFS —

R. C. Paris 155 457

Maurice PRUDENCE

Constructeur-Electricien

26 et 28, Rue Bréguet, Paris, XI^e

GROS ET PETIT APPAREILLAGE ELECTRIQUE

Tableaux de Distribution

Téléph. Roquette 35-14

R. C. Seine 27294

BULLETIN D'ADHÉSION

à la Société des Ingénieurs C. A. M.

Je soussigné
(Nom, prénom et profession)
demeurant à
né à, *le* *Nationalité*
demande à adhérer à la Société comme Membre
le **192**

Signature :

Enseignement suivi au Conservatoire des Arts et Métiers :

Titres universitaires et diplômes divers

Situations occupées dans l'Industrie

ou l'Enseignement

Renseignements divers (facultatif)

Situation militaire

La cotisation annuelle est de **20** francs.

Le droit d'adhésion est de **5** francs.

Tous les versements doivent être adressés à Monsieur le Trésorier de la Société des Ingénieurs C. A. M., 292, Rue Saint-Martin, Paris, 3^e.

Moteurs CHARON

V. CROQUIN

26 bis et 28, Place de la Nation

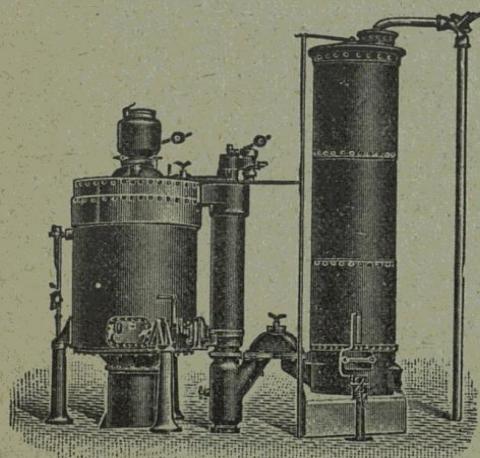
PARIS XII

Télégrammes :
Crokincore

Téléph : Diderot 11-06
R. G. N° 223 001

MOTEURS

au gaz de ville, gaz pauvre, huile lourde, essence



GAZOGÈNES
A ANTHRACITE,
BOIS
ET A TOURBE

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Moteurs Semi-Diesel "POLLOCK"

Entreprises Générales d'ÉLECTRICITÉ

R. BALLIN

Ingénieur-Electricien

25, Rue de Verneuil, PARIS (7^e)

Télé. Fleurus 25-92

Haute et Basse Tension — Stations Centrales
Postes de Transformation — Transports de Force

Eclairage Chauffage Téléphone Sonneries

Tous travaux pour Immeubles, Hôtels, Banques,
Châteaux, Usines. — Entretien à forfait.



76 14

Optique Photographique

H. DUPLOUICH

5, Rue du Pont-de-Lodi, Paris

Télé. Fleurus 46-50

Optique Scientifique

Catalogue sur demande

Imp. P. Brander, 15, rue des Carmes. — Paris.